

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du 29 août 2018
Pavillon Taillon, salle 458, 13 h 30

Présences :

Julie Arsenault (Traduction et langues)	Karine Gauvin (Secrétaire)
Ronald Babin (Sociologie et criminologie)	Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Annie Berthelot (Rep. étud., Sc. soc.)	Cynthia Létourneau (Rep. unité II)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)	Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Chantal Bourassa (Travail social)	Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Stéphanie Collin (Rep. prof., Sc. Soc.)	Jean-François Thibault (Doyen)
Paul Curtis (Anglais)	Dominique Thomassin (Secteur langue et Rep. prof., Arts)
David Décarie (Études françaises)	Guy Vincent (Histoire et géographie)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)	Andrei Zaharia (Art dramatique)
Maxime Dubé (Rep. étud., Arts)	
Julie Forgues (Arts visuels)	

Absences motivées :

Monique Richard (Musique)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 29 août 2018

Le doyen souhaite la bienvenue à toutes et à tous et procède à un tour de table pour que toutes et tous se présentent puisque les nouveaux membres sont nombreux cette année. Le doyen demande ensuite si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Dominique Thomassin demande à ce que le point « CAF » soit ajouté comme point d'information. Ronald Babin propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié. Appuyée par Paul Curtis, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2018

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Le doyen demande à ce que soit enlevée la phrase « avec une abstention » qui figure à quelques reprises au point 5.1 puisqu'il ne peut s'agir d'une réelle abstention – celle-ci n'est notée qu'en cas de conflit d'intérêts. Une abstention est un refus de se prononcer; dès lors on ne tient pas compte des abstentions dans le calcul de la majorité. Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption du procès-verbal ainsi corrigé. Appuyée par Ronald Babin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2018

5.1 : Les modifications proposées dans chacun des programmes de B.-A.-B. Éd. de la Faculté et du B. Mus.-B. Éd. ont été adoptées au mois de juin.

7.1 : Le décanat priorisera deux dossiers cette année : d'un côté, la planification académique, notamment aux cycles supérieurs dont plusieurs programmes feront d'ailleurs l'objet d'évaluations cette année; puis l'innovation sociale. Le doyen rappelle en outre que le rapport annuel est disponible sur le site de la Faculté, sous l'onglet « Conseil ».

4. Affaires étudiantes

Maxime Dubé et Annie Berthelot expliquent que les étudiantes et les étudiants se préparent pour la rentrée.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1 Modification aux programmes de Baccalauréat en travail social (B.T.S.)

[*Annexe 1a* (lettre) et *Annexe 1b* (formulaires)]

Chantal Bourassa explique les modifications apportées aux trois cheminements du programme de Baccalauréat en travail social. Trois cours seront abolis (TSOC3313, TSOC3303 et TSOC5413) et remplacés par deux nouveaux cours (TSOC3333 et TSOC5423), le contenu de ces trois cours pouvant être distribué dans les deux nouveaux cours. Le nombre de crédits associés au cours Mémoire de fin d'études sera doublé, passant ainsi de 3 à 6 crédits (le mémoire lui-même sera plus long et plus documenté). On note aussi des changements dans les intitulés des listes C et D des cours à option pour les cheminements accélérés et enfin, on ajoute des cours de criminologie de niveaux 3000 et 4000 dans la liste des cours à option pour le cheminement régulier (liste B). Le doyen note que la présentation du CPR-7 pourrait poser problème; il propose de modifier la lettre de présentation et les documents afférents en conséquence.

5.1.1 B.T.S. (programme régulier)

Chantal Bourassa propose la modification au programme de Baccalauréat en travail social (programme régulier). Appuyée par Ronald Babin, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

5.1.2 B.T.S. (avec baccalauréat connexe)

Chantal Bourassa propose la modification au programme de Baccalauréat en travail social (avec baccalauréat connexe). Appuyée par Ronald Babin, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

5.1.3 B.T.S. (avec expérience pertinente)

Chantal Bourassa propose la modification aux programmes de Baccalauréat en travail social (avec expérience pertinente). Appuyée par Ronald Babin, puis mise aux voix, la proposition est acceptée à l'unanimité.

6. Informations

6.1 Dates des réunions du Conseil pour l'année 2018-2019

Le vice-doyen signale deux modifications aux dates des réunions du Conseil pour l'année 2018-2019. La réunion du 30 janvier 2019 est remise au 6 février, et la réunion du 27 février est reportée au 13 mars 2019. En guise de rappel, les réunions se tiendront le 26 septembre, le 24 octobre et le 12 décembre 2018, ainsi que le 6 février, le 13 mars, le 17 avril et le 12 juin 2019.

6.2 Journée d'accueil : mercredi 5 septembre 2018

La journée d'accueil des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants aura lieu le mercredi 5 septembre au local 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard, à partir de 11 h 30. La formule cette année a été allégée, ce qui veut dire que la présence des directrices, directeurs et responsables de programmes n'est pas obligatoire. Le repas du midi sera offert aux étudiantes et aux étudiants.

6.3 Comités facultaires

Le vice-doyen remercie ceux et celles qui ont accepté de siéger aux divers comités de la Faculté. Tous les postes ont été comblés par acclamation.

6.4 Programme d'artiste en résidence [Annexe 2]

La comparaison des sommes obtenues en vertu du programme d'artiste en résidence du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick révèle que l'Université de Moncton obtient année après année moins d'argent que la University of New Brunswick. Une discussion s'ensuit sur les diverses raisons pouvant expliquer cette situation, notamment le nombre plus élevé d'artistes anglophones et la qualité des projets présentés. Le doyen conclut en disant que si les unités sont en mesure de présenter des projets pertinents et de qualité, il mettra de son côté de la pression sur les instances appropriées afin d'obtenir des engagements plus importants de la part de l'Université.

6.5 Tutorats (note de service)

Le décanat a envoyé, en avril dernier, une note de service aux responsables des programmes portant sur les cours par tutorat. Cette note de service sera renvoyée aux responsables sous peu. Les demandes sont traitées en priorité selon un certain nombre de facteurs, dont le niveau du cours, le degré d'avancement du cours dans le programme, solutions alternatives, etc. Toutes les demandes doivent être approuvées par le décanat.

6.6 Incomplets (note de service)

Une note de service relative aux incomplets a été acheminée aux responsables des secteurs en avril dernier. Le vice-doyen rappelle qu'il faut être vigilant relativement à la période de quatre semaines, qui doit être respectée, sauf dans le cas d'un incomplet prolongé. Il rappelle en outre que le formulaire doit impérativement être rempli et que celui-ci est désormais disponible en ligne.

6.7 Sabbatiques

Le doyen désire rappeler l'importance de respecter le calendrier relatif aux congés sabbatiques, selon les dispositions de l'article 27 de la convention collective. Voici les dates limites :

15 septembre : informer la direction de son département et le doyen de son intention de faire la demande;

1^{er} octobre : le dossier est déposé à l'assemblée départementale;

10 octobre : le décanat reçoit la recommandation de l'assemblée;

24 octobre : le conseil de la FASS émet sa recommandation;

28 octobre : les dossiers sont acheminés au Bureau des affaires professorales.

6.8 CAF

Dominique Thomassin explique que le cours FRAN/ÉDUC 3010 Enseigner pour apprendre connaît une forte hausse d'inscriptions, ce qui se traduit par une disponibilité accrue des étudiantes et des étudiants comme moniteurs. Le programme de monitorat, encadré par le Centre d'aide en français, sollicite donc la participation d'une cinquantaine d'étudiantes et d'étudiants, qui devront s'inscrire au mois de septembre. Les responsables de programmes sont donc conviés à en informer leurs membres et d'inscrire cette information dans les plans de cours.

6.9 Billets de stationnement

Le doyen rappelle que la Faculté des arts et des sciences sociales détient une quarantaine de billets de stationnement pour des visiteurs invités. Ces billets sont généralement distribués sur une base de « premier venu, premier servi », mais il invite celles et ceux qui envisagent des activités à l'informer de leurs besoins éventuels le plus rapidement possible.

6.10 Inscriptions

Les données disponibles relativement aux inscriptions pour le 29 août 2018 montrent que le nombre d'inscriptions à la FASS est légèrement supérieur à celui de la même période l'an dernier, ce qui représente une bonne nouvelle. Les données d'inscriptions fiables par programme seront présentées à la prochaine réunion du Conseil.

7. Clôture de la séance

Ronald Babin propose la levée de la séance à 14 h 11.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc